

DEUXIÈME PHASE DU SMSI, 16-18 NOVEMBRE 2005, TUNIS
**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR AMADOU TOUMANI
TOURE, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI**

**PRESENTE PAR SON EXCELLENCE MONSIEUR OUSMANE ISSOUFI
MAIGA, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT**

Excellence Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU,
Excellence Monsieur le Président de la République
Tunisienne,
Excellences Mesdames et Messieurs les Présidents et
Chefs de Gouvernements,

J'ai l'insigne honneur de prendre la parole devant cette auguste assemblée, au nom de Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali, qui m'a chargé de vous dire son regret de n'avoir pu prendre part personnellement à cette importante rencontre.

Mes premiers mots seront de remerciements à Son Excellence Monsieur Zine El Abidine Ben ALI, Président de la République Tunisienne, à son Gouvernement et à son pays, qui n'ont rien ménagé pour la qualité de l'accueil et pour l'organisation de la deuxième phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information. Je suis certain que les efforts consentis par la Tunisie trouveront leur juste récompense dans la réussite du grand événement que nous vivons.

Mes remerciements vont ensuite à tous les Etats africains qui ont fait confiance à mon pays dans le processus de préparation du Sommet de Tunis. Le Mali a en effet conservé la présidence du Bureau de Bamako, qui a coordonné, avec l'appui du Ghana, du Sénégal et de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique le travail des experts africains impliqués dans le processus de préparation du Sommet Mondial sur la Société de l'Information.

Mes félicitations vont justement à ces experts qui ont préparé les différentes contributions africaines envoyées au Secrétariat du Sommet et qui ont produit un projet de Plan d'Action Régional Africain pour l'Economie du Savoir aujourd'hui adopté par l'Union Africaine.

Monsieur le Président,

Le Mali, depuis le Sommet de Genève a maintenu sa ferme détermination de faire des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication un levier important pour son développement économique, social et culturel.

Avec l'appui de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique et du Programme des Nations Unies pour le Développement, le Gouvernement du Mali a élaboré et adopté une Politique Nationale et un Plan Stratégique Nationale en matière des Technologies de l'Information et de la Communication.

Le document de Politique Nationale définit les grandes orientations à suivre pour aboutir à un développement harmonieux des Technologies de l'Information et de la Communication dans notre pays, tandis que le Plan Stratégique énumère les actions concrètes à mener par les acteurs impliqués : Gouvernement, Collectivités Locales, Secteur Privé et Société Civile.

Nous n'avons cependant pas attendu l'adoption de ces documents fondamentaux pour prendre des mesures énergiques destinées à assurer la promotion des Technologies de l'Information et de la Communication au Mali. En effet, bien avant l'élaboration et l'adoption de ces documents, nous avons créé une Agence des Technologies de l'Information et de la Communication, aujourd'hui pleinement fonctionnelle.

Dans le domaine de la création d'un environnement favorable, le Gouvernement a supprimé la taxe sur la valeur ajoutée sur tous les équipements informatiques entrant au Mali.

Dans celui de l'éducation, l'Université de Bamako possède depuis longtemps son réseau virtuel. Les facultés, les instituts et les grandes écoles disposent des cyberespaces où étudiants, enseignants et chercheurs peuvent se connecter, travailler en ligne et exploiter les ressources de l'Internet.

Parallèlement, le Mali a procédé à l'équipement et à la connexion de cyberespaces au sein de plus de vingt cinq lycées et autres établissements de l'enseignement secondaire, dont quatre avec l'appui de l'opérateur suisse, Swisscom et de l'Union Internationale des Télécommunications.

Nous sommes au tout début de l'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication dans les écoles de l'enseignement primaire. Mais nous progresserons vite dans ce domaine avec l'aide de nos partenaires.

Dans le domaine du e-gouvernement et de la bonne gouvernance, l'Agence des Technologies de l'Information et de la Communication est en train de connecter progressivement nos départements ministériels à travers un Intranet de l'Administration. Elle a lancé un vaste programme de formation des agents de l'Etat en bureautique, travail en réseau et usage productif de l'Internet. La formation ultérieure inclura notamment la création et la maintenance de bases de données, ainsi que la création et la maintenance de pages Web. L'objectif recherché est d'accélérer la modernisation et la productivité de l'administration publique, de rapprocher celle-ci encore plus du citoyen et d'augmenter la transparence dans ses relations avec les usagers.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

La télémédecine a droit de cité au Mali grâce au dynamisme de jeunes médecins regroupés au sein d'une association et aux efforts du Ministère de la Santé. Cinq grands hôpitaux nationaux, la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie de l'Université de Bamako et un hôpital de campagne situé en pays Dogon à près de 700 km de la capitale, sont en réseau avec l'Université de Genève, ainsi qu'avec des structures sanitaires du Sénégal, du Maroc, du Tchad et de France.

Un axe majeur de notre Politique Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication est la vulgarisation et l'inclusion de tous les Maliens dans la future Société de l'Information. Dans ce domaine, l'Agence des Technologies de l'Information et de la Communication a entrepris de connecter les communes rurales du Mali. Les autorités locales, les associations de femmes rurales, les petites et moyennes entreprises locales, les jeunes ont ainsi accès au téléphone, au fax et à Internet pour mener leurs activités de production en passant par le cyberspace communautaire.

Pour la vulgarisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, outre la commémoration régulière de la Fête de l'Internet, le Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies et ses partenaires organisent chaque année une grande manifestation digitale dénommée e-Festival, avec notamment des formations pour la jeunesse.

Monsieur le Président,

On peut aujourd'hui affirmer sans risque de se tromper que notre continent est prêt à assumer sa part de responsabilité, à apporter sa part d'innovations et d'imagination pour orienter les Technologies de l'Information et de la Communication vers ses objectifs de développement.

L'Afrique aura besoin, dans cette entreprise, de l'appui et de l'apport des autres continents. C'est cet élan de solidarité numérique que nous devons imprimer ensemble.

Le Fonds de Solidarité Numérique, initié par Son Excellence Monsieur Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, doit être régulièrement alimenté pour faire face à la grande demande

de ceux qui ne sont pas solvables, qui sont en marge du marché mondial et qui sont légion malheureusement sur notre continent.

Monsieur le Président,

Nous sommes pour une gestion démocratique, transparente et multilatérale des ressources générées par Internet, avec une participation plus active des Gouvernements et de chacun des autres acteurs dans leur domaine respectif.

Nous sommes également favorables à la mise en place d'une procédure de suivi des résolutions de Genève et de Tunis organisée autour du Secrétaire Général des Nations Unies et incluant tous les acteurs du Sommet Mondial sur la Société de l'Information.

Monsieur le Président,

Je peux vous assurer que le Mali pour sa part, ne ménagera aucun effort pour l'inclusion de nos populations et de notre continent entier dans la Société de l'Information que nous édifions tous ensemble.

Je vous remercie.